

## Règlement du forum Handi Cap Aquitaine

### **I- OBJET DU FORUM Handi CAP Aquitaine**

**Le collectif Handi CAP Aquitaine organise depuis 2011 un forum annuel destiné à informer les personnes touchées ou concernées par le handicap sur les loisirs accessibles présents sur tous les départements de la NOUVELLE REGION ALPC.**

Il permet de valoriser les offres accessibles et de qualité dans les domaines du tourisme, de la culture, du sport et des loisirs en général.

En 2015, le forum a rassemblé près de 1100 personnes et a permis à une centaine d'exposants issus de la région ALPC d'être présents.

**La thématique du Forum 2016 sera l'accès aux loisirs pour les enfants et les jeunes en situation de handicap.**

Au côté des **stands d'information** seront proposées des **tables rondes** sur la thématique du départ en vacances, les pratiques de loisirs pour les familles et les jeunes en situation de handicap, ainsi que de **nombreuses animations** : initiations sportives, ateliers créatifs, pratiques artistiques...

### **II- PUBLIC CONCERNE**

Toutes les personnes handicapées et leur famille, les professionnels et bénévoles concernés par le handicap, et tout public.

L'entrée est libre et gratuite.

### **III- LES EXPOSANTS**

#### Qui peut exposer ?

Les exposants peuvent être des associations, coopératives, mutuelles, fondations et sociétés qui se reconnaissent dans **les valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**. Les exposants poursuivent prioritairement un objectif d'utilité sociale en lien avec l'objet du forum. Ils appliquent les principes de l'ESS tels qu'ils sont définis par la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014 dont :

- Une gouvernance participative,
- La limitation de la lucrativité,
- La poursuite d'une utilité sociale,
- Etc.

## Exposer quoi ?

Les exposants proposent de l'information sur des offres de loisirs accessibles dans le cadre des objectifs du forum. Cette information a pour but de développer ou d'améliorer l'accès au tourisme, au sport, à la culture et aux loisirs des personnes touchées ou concernées par le handicap.

L'objectif du forum est de proposer des offres accessibles « qualifiées » suivant les critères comme :

- des hébergements touristiques devant impérativement être labélisés « Tourisme et Handicap »
- dans les domaines de la culture, du sport et des loisirs, des offres labellisées, des offres incluant des actions de médiation, d'accompagnement...
- pour les Offices de Tourisme, la priorité est donnée aux territoires qui mettent en œuvre une dynamique pour le développement d'une offre globale accessible (hébergements, loisirs, commerces, services...)...

L'exposant devra présenter strictement et exclusivement les offres décrites dans le document d'inscription. Lors de sa demande d'inscription, il doit renseigner précisément des offres qu'il présentera pour la parution dans le programme ou pour d'autres supports de diffusion.

## Exposer comment ?

Le forum a pour objet de présenter en priorité les offres à un public de personnes porteuses de tout type de handicap (auditif, mental, moteur, psychique, visuel), quel que soit l'âge et la situation de vie.

L'information doit être autant que possible accessible à tous. L'exposant mettra à disposition du public des documents adaptés sous différents supports : brochure, document téléchargeable, clé USB, site internet accessible, lien internet, etc.

### **IV- HORAIRES ET LIEU**

Le forum aura lieu le mercredi 05 Octobre 2016 au Pavillon du Pin Galant, 34 avenue du Maréchal de Tassigny, 33700 MERIGNAC.

L'ouverture au public est de 10h00 à 18h00.

### **V- PARKING**

#### **En voiture :**

Parking de la Maison des Associations : 55 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac

Parking de la Mairie : 60 Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac

Le stationnement devant le pavillon n'est autorisé que pour déposer des personnes ou charger ou décharger les véhicules

#### **Transport en commun :**

**Tram A : arrêt Pin Galant,**

## IV. REGLEMENT DU FORUM

### Article 1 : les exposants

Les exposants n'auront pas à acquitter de droit, leur présence est gratuite. Seuls les repas du midi seront à leur charge.

Ils devront apporter le matériel suivant leurs besoins pour la tenue des stands.

L'objectif de ce forum est l'information et l'échange. **Les pratiques commerciales (vente, adhésion, souscription...) sont interdites durant le forum.**

**! Le Comité de Coordination du collectif *Handi CAP Aquitaine* validera les demandes des exposants suivant les critères précisés dans le paragraphe III « exposants » et suivant le nombre de places disponibles.**

### Article 2 : l'installation des stands

- Un accès voiture sera possible pour déposer le matériel sur le parvis du Pavillon, ensuite le stationnement devra se faire sur les parkings cités au paragraphe V.
- Tous les stands seront préalablement équipés par l'organisateur d'une table, de chaises et de 2 grilles.
- La préparation des stands par les exposants s'effectuera le 05 Octobre 2016 entre 8 h et 10 h impérativement.
- Les exposants doivent fournir une nappe pour leur table et leurs propres rallonges avec prise de terre de 5 m, multiprises et en parfait état de marche.
- **Un accès** internet en WIFI est possible.
- Les exposants s'engagent à être présents et à animer leur stand pendant toute la durée du forum, **soit de 10h à 18 h, du public arrivant encore en fin de journée.**
- Le démontage est prévu le jour même le mercredi 05 Octobre 2016 entre 18h et 20h. Tous les volontaires seront les bienvenus.
- L'organisateur assurera le placement des exposants et se réserve le droit d'adapter l'espace dédié à chacun en fonction du nombre de participants et des contraintes de sécurité imposées par le chargé de sécurité le jour même.

### Article 3 : la sécurité

- La sécurité du forum est définie par le cahier des charges du prestataire sécurité de la société PREVA.
- Les exposants s'engagent à respecter les consignes qui leur seront données dans le cahier des charges « sécurité exposants ».
- Durant toute la durée de leur présence sur le site, les exposants sont responsables de leur matériel (ordinateurs, panneaux, affaires personnelles...).
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.
- L'espace est non-fumeur.

#### Article 4 : la restauration

La restauration n'est pas autorisée sur place.

Il est possible de réserver à l'avance auprès de l'organisateur un repas (buffet au tarif de 16 euros/repas) qui sera pris dans un bâtiment annexe.

#### Article 5 : l'engagement de l'exposant

L'exposant s'engage à respecter l'intégralité du Règlement de la manifestation, y compris le règlement de sécurité qui sera communiqué avant le forum.

**La demande d'inscription est à renvoyer par mail (en format Word)  
avant le 27 juin 2016 à :**

**[lroy@gihp-aquitaine.org](mailto:lroy@gihp-aquitaine.org)**

**Le coupon repas + le chèque sont à retourner par courrier à l'adresse suivante :**

**GIHP AQUITAINE  
A l'attention de Nathalie PIAGGIO, Secrétariat du Forum  
436 Avenue de Verdun  
33700 – MERIGNAC**

**Votre participation au forum vous sera confirmée courant juillet 2016.  
Dans le cas contraire, le chèque de repas vous sera retourné.**

Pour tous renseignements contacter au 05 56 12 39 39 :  
Laurence ROY, coordinatrice du Forum : [lroy@gihp-aquitaine.org](mailto:lroy@gihp-aquitaine.org)  
Nathalie PIAGGIO, secrétariat du Forum : [npiaggio@gihp-aquitaine.org](mailto:npiaggio@gihp-aquitaine.org)